

21 novembre 2008

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

LES HOTELS DE PARIS

(Euronext Paris)

1 - Par courrier du 19 novembre 2008, complété par un courrier du 21 novembre, la société Nem Partners (1) (5-7 rue de Monttessuy, 75007 Paris), société de gestion du fonds Nem Actions Capital Structurant (2) dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 novembre 2008, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société LES HOTELS DE PARIS et détenir pour le compte dudit fonds, 601 490 actions LES HOTELS DE PARIS représentant 1 022 357 droits de vote, soit 13,88% du capital et 14,65% des droits de vote de cette société (3).

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions LES HOTELS DE PARIS sur le marché.

2 - Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« [...] en application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce, Nem Partners [...] déclare, pour le compte du FCP Nem Actions Capital Structurant :

- agir seul ;
- envisager de poursuivre des acquisitions selon les opportunités du marché ;
- ne pas avoir l'intention d'acquérir le contrôle de la société ;
- ne pas demander de poste d'administrateur au conseil d'administration de la société ».

(1) Anciennement dénommée Natixis Equity Management, contrôlée à 100% par Natixis Private Equity, elle-même contrôlée à 100% par Natixis.

(2) FCP anciennement dénommé Natixis Actions Capital Structurant.

(3) Sur la base d'un capital composé de 4 333 103 actions représentant 6 977 739 droits de vote.